



Nations Unies

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

CS/10420

Conseil de sécurité

6636^e séance – matin & après-midi

CONSEIL DE SÉCURITÉ: UN DÉBAT SUR LE MOYEN-ORIENT TRACE LES PERSPECTIVES D'UN RÈGLEMENT DU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

La question de la Palestine a été une nouvelle fois au cœur du débat du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, le premier qu'il ait organisé depuis la demande d'admission de la Palestine comme État Membre des Nations Unies, qualifiée « d'historique » par de nombreuses délégations.

Après avoir présenté les derniers développements de la situation sur le terrain, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. B. Lynn Pascoe, a rappelé que la demande de la Palestine était actuellement examinée par le Comité du Conseil de sécurité, chargé de l'admission des nouveaux Membres.

L'Observateur permanent de la Palestine, M. Riyad Mansour, suivi en ce sens par de nombreux orateurs, n'a relevé aucune « contradiction » entre la reprise de négociations directes avec Israël et une suite favorable qui serait donnée à la demande présentée au Secrétaire général de l'ONU par l'Autorité palestinienne, le 23 septembre dernier*.

Le représentant de la Fédération de Russie, M. Vitaly Churkin, lui a ainsi emboîté le pas, en estimant que la demande d'admission de la Palestine « n'était pas incompatible avec la reprise des négociations bilatérales entre les deux parties ».

En revanche, son homologue d'Israël, M. Ron Prosor, a affirmé qu'un règlement durable du conflit ne pouvait résulter que de négociations directes, en soulignant, à l'inverse de nombreuses déclarations, qu'il n'existait pas, à ce stade, d'État palestinien viable.

« Ce sont seulement les parties elles-mêmes qui peuvent régler les questions en suspens », a insisté la représentante des États-Unis, Mme Susan Rice, qui a estimé que les efforts unilatéraux des Palestiniens pour obtenir un statut au sein des Nations Unies ne feraient que « retarder et compliquer » une solution négociée.

En tout état de cause, la voie de l'admission ne semble pas ouverte aujourd'hui, puisque « certains États Membres ont fait connaître à l'avance qu'ils l'excluaient », a estimé pour sa part le représentant de la France, M. Gérard Araud.

En revanche, de nombreuses délégations se sont réjouies de la déclaration faite par le Quatuor pour le Moyen-Orient, le 23 septembre dernier, qui établit un nouveau calendrier pour la reprise des négociations. Israël et l'Autorité palestinienne ont répondu favorablement à cet échéancier. L'immense majorité des intervenants ont estimé que cette déclaration du Quatuor constituait un cadre approprié à la relance du processus de paix.

Les parties au conflit doivent rencontrer le 26 octobre prochain, à Jérusalem, les membres du Quatuor pour une nouvelle tentative de reprise des négociations, qui débiteraient par une première phase consacrée aux frontières et à la sécurité et s'achèveraient par un accord final « au plus tard à la fin 2012 ».

« Les chances d'aboutir à un accord sont néanmoins minces tant la confiance est ébranlée entre les parties », a prévenu l'Ambassadeur Araud.

De très nombreuses délégations ont estimé, à ce titre, que l'expansion des colonies de peuplement israéliennes constituait le principal obstacle à une paix négociée. La décision, prise le 29 septembre dernier, de construire 1 100 unités de logement supplémentaires dans la colonie de Gilo a été qualifiée par de nombreux intervenants, dont le représentant du Liban, comme une véritable « provocation ».

« Israël veut la paix et soutient un futur État palestinien », a assuré pour sa part le représentant israélien, ajoutant que son pays avait accepté les principes formulés par le Quatuor. Bien loin d'être au cœur du conflit, les colonies de peuplement sont le prétexte que brandissent les Palestiniens pour ne pas s'engager dans la voie des négociations, s'est-il défendu.

* S/2011/592

Par ailleurs, la quasi-totalité des délégations se sont félicitées de la mise en œuvre réussie de la première phase de l'accord d'échange de prisonniers entre Israël et le Hamas, qui a permis, la semaine dernière, la libération du caporal israélien Gilad Shalit, détenu à Gaza depuis le 25 juin 2006, et de 477 Palestiniens. Il est ressorti du débat d'aujourd'hui que cet échange pouvait être envisagé comme une mesure de renforcement de la confiance, propice à la reprise des négociations.

L'Observateur permanent de la Palestine a exhorté Israël à cesser ses abus contre le millier de Palestiniens encore emprisonnés, dont la condition se détériorerait, selon plusieurs délégations. Le représentant d'Israël a répondu que « la valeur suprême d'une vie humaine avait justifié pour son pays la libération de centaines de terroristes ».

Enfin, plusieurs orateurs ont salué la tenue d'élections démocratiques en Tunisie et la fin de la dictature en Libye. Faisant fond sur la résolution 2014 (2011) du Conseil de sécurité sur la situation au Yémen, les représentants de la France et du Royaume-Uni ont exhorté le Conseil à se saisir de la situation en Syrie où, selon le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, les violences et les mesures répressives ont coûté la vie à plus de 3 000 personnes.

Les allégations portées contre son gouvernement et le fait que certains membres du Conseil de sécurité ont tenté d'introduire des questions « hors sujet » dans le débat d'aujourd'hui, comme la situation en Syrie, ont pour but, a déclaré le représentant syrien, M. Bashar Ja'afari, d'éviter de parler ouvertement de l'obligation d'Israël de se retirer des territoires palestiniens occupés, dont le Golan syrien.

Au cours du débat, les délégations ont exprimé leurs condoléances au Gouvernement de l'Arabie saoudite à la suite du décès du Prince héritier, Sultan bin Abdulaziz al-Saud. Elles ont également exprimé leur solidarité avec le Gouvernement et le peuple de la Turquie après le tremblement de terre qui a frappé le pays, le 23 octobre

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Déclarations

M. B. LYNN PASCOE, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a tout d'abord évoqué la première étape de l'échange de prisonniers entre Israël et le Hamas, qui a permis, la semaine dernière, la libération du caporal israélien Gilad Shalit, détenu à Gaza depuis le 25 juin 2006, et de 477 Palestiniens, dont la plupart étaient détenus par Israël pour leur participation à des attaques contre ce pays. Il a déploré que, dans la déclaration qu'ils ont faite à la suite de cet échange, les responsables du Hamas ont, de façon regrettable, fait l'éloge de la résistance armée et que certains des prisonniers libérés ont glorifié les actes de violence. Près de 5 000 Palestiniens se trouvent encore dans les geôles israéliennes, a-t-il rappelé. Il a ajouté que 550 d'entre eux seront libérés dans les deux mois qui suivront la seconde phase de l'échange. Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, s'est félicité de l'avancée que représente la mise en œuvre de cet accord sur le plan humanitaire, a indiqué M. Pascoe. La volonté politique qui a permis de résoudre cette question doit maintenant être mise au service d'un règlement durable du conflit israélo-palestinien, a souhaité le Secrétaire général adjoint.

Le 23 septembre dernier, une déclaration du Quatuor pour le Moyen-Orient avait fourni un cadre aux parties pour aller de l'avant, a estimé M. Pascoe, qui a précisé que cette déclaration réitérait pour chaque partie le respect des obligations qui leur incombent en vertu de la Feuille de route. C'est la raison pour laquelle, il a profondément regretté l'annonce, faite par Israël, de poursuivre ses colonies de peuplement à Jérusalem-Est, où plus de 1 100 logements seront construits. En outre, le 11 octobre, les autorités israéliennes ont considérablement avancé la construction d'environ 2 600 logements dans la colonie de Givat Hamatos, située à Jérusalem-Est. Ces développements ont été qualifiés, le 14 octobre, par le Secrétaire général de l'ONU d'inacceptables et de contraires au droit international et aux engagements pris par les parties en vertu de la Feuille de route.

S'agissant de la demande d'admission de la Palestine comme État Membre des Nations Unies, le Secrétaire général adjoint a expliqué qu'elle était en cours d'examen par les membres du Conseil de sécurité, tandis que sa demande d'adhésion à l'UNESCO est réexaminée avant d'être mise aux voix par la Conférence générale. « De plus en plus préoccupé par les conséquences d'une telle étape pour les Nations Unies, M. Ban Ki-moon demande à tous d'agir avec discernement en vue de déterminer la voie à suivre », a souligné le Secrétaire général adjoint. Indépendamment de ces développements, une solution négociée en faveur de l'existence de deux États doit demeurer la priorité la plus urgente pour les dirigeants des deux parties, a-t-il ajouté.

Passant ensuite à la situation en Cisjordanie, M. Pascoe a déclaré que peu d'actes de violence avaient été enregistrés au cours de la période à l'examen, même si des incidents avaient eu lieu entre Palestiniens et colons israéliens, faisant un mort et 19 blessés, dont cinq enfants palestiniens. Les attaques palestiniennes commises en Cisjordanie occupée ont, quant à elles, fait deux blessés, dont un enfant israélien, poignardé le 22 octobre, et de nombreux dégâts. En outre, les autorités israéliennes ont arrêté cinq Palestiniens suspectés d'avoir lancé des pierres contre un véhicule circulant en Cisjordanie, qui avait provoqué la mort d'une conductrice israélienne et de son bébé.

À Gaza, a poursuivi M. Pascoe, six tirs de roquettes et 13 tirs de mortiers ont été lancés par des militants palestiniens contre Israël au cours de la période à l'examen, tandis que les incursions terrestres et aériennes des Forces de défense israéliennes ont fait cinq blessés palestiniens, dont deux civils. Par ailleurs, une partie importante de la population de Gaza continue de souffrir d'insécurité alimentaire et de dépendre de l'assistance humanitaire. Une telle situation, a expliqué le Secrétaire général adjoint, soulève de graves préoccupations quant à l'émergence d'un État viable palestinien et creuse encore davantage le fossé entre Palestiniens eux-mêmes. Aussi, a-t-il réitéré l'appel du Secrétaire général à Israël pour prendre des mesures supplémentaires en vue de faciliter l'entrée de matériaux de reconstruction et le mouvement de personnes dans les deux sens.

La situation au Liban, a ensuite assuré le Secrétaire général adjoint, demeure calme et stable dans la zone de déploiement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Ce pays continue cependant d'être affecté par l'évolution de la situation en Syrie voisine, marquée, au cours du mois d'octobre, par des échanges de tirs de part et d'autre de la frontière, a fait observer M. Pascoe, qui a déploré la mort d'un citoyen syrien, tué sur le sol libanais par des troupes syriennes. Ces développements montrent la gravité de la crise politique et humaine en Syrie, qui a déjà provoqué la mort de plus de 3 000 personnes depuis mars dernier. C'est pourquoi, le Secrétaire général de l'ONU continue, a-t-il dit, d'appeler les dirigeants syriens à prendre des mesures d'urgence pour mettre fin aux violences. M. Pascoe a, en conclusion de son exposé, souligné que les Nations Unies étaient préoccupées par l'impasse dans laquelle se trouvent actuellement les négociations entre les deux parties et par les conséquences d'une telle situation pour l'avenir. Les parties, a-t-il insisté, doivent s'abstenir de toute provocation et faire des propositions sérieuses sur les questions des frontières et de la sécurité. Elles doivent aussi faire preuve de volonté politique dans le cadre de leurs réunions à venir avec le Quatuor pour le Moyen-Orient, a-t-il ajouté.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, a souligné l'étape historique que constitue la demande d'admission de l'État de la Palestine aux Nations Unies, dont le Conseil de sécurité est saisi depuis le mois dernier. Le peuple palestinien, les peuples de la région et la grande majorité de la communauté internationale exhortent le Conseil à rendre justice au peuple palestinien et à parvenir à une paix durable au Moyen Orient, a-t-il insisté, en rappelant qu'à ce jour, 130 pays avaient reconnu l'existence de l'État de la Palestine.

Soulignant les progrès accomplis par l'Autorité palestinienne dans le renforcement des institutions nationales palestiniennes, M. Mansour a regretté l'échec des négociations de paix, dont les conséquences sont supportées, non pas par la puissance occupante qui continue d'agir dans la plus totale impunité, mais par le peuple palestinien. Le statu quo est inacceptable et injuste, a-t-il affirmé, en exhortant à nouveau le Conseil à se montrer à la hauteur de ses responsabilités et à formuler une recommandation positive à l'Assemblée générale concernant l'admission d'un État palestinien. Il a également affirmé qu'il ne voyait aucune contradiction entre une reprise des négociations entre les deux parties sous l'égide du Quatuor et un examen positif de la candidature palestinienne par le Conseil. L'Observateur de la Palestine a ajouté que les négociations devraient être conduites sur la base des frontières du 4 juin 1967 et sur l'accomplissement par l'État d'Israël de ses obligations internationales, y compris l'arrêt des activités de construction dans les territoires occupés palestiniens. Un processus de paix n'est possible que dans le respect de ces paramètres, a-t-il fait remarquer. Il a ensuite détaillé la situation dans les territoires palestiniens, avec l'expansion des colonies de peuplement illégales et la poursuite d'une politique de terreur menées par les colons israéliens contre les civils palestiniens. Israël agit dans la négation des efforts de la communauté internationale, a-t-il affirmé, en ajoutant que le Gouvernement israélien n'était pas intéressé par la solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Israël continue d'asservir tout un peuple, a-t-il assuré.

Se félicitant de la récente libération de centaines de prisonniers palestiniens, M. Mansour a exhorté Israël à cesser ses abus contre les prisonniers palestiniens, parmi lesquels se trouvent des centaines d'enfants. Il a ensuite appelé à la levée de l'embargo qui frappe Gaza. En assurant de l'engagement de l'Autorité Palestinienne à négocier sur tous les aspects d'une résolution globale du conflit, M. Mansour a estimé toutefois que la situation sur le terrain et la solution de deux États vivant côte à côte dans la paix étaient trop fragiles pour ne pas pâtir de délais supplémentaires. La puissance occupante doit s'engager résolument dans la voie des négociations, en respectant les paramètres énoncés, a-t-il souhaité, en ajoutant que le droit des Palestiniens à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance, n'était pas négociable. Enfin, M. Mansour a fait part de la détermination des Palestiniens à aboutir à une solution durable au Moyen-Orient, en exhortant une nouvelle fois le Conseil de sécurité à se montrer à la hauteur de ses responsabilités.

M. RON PROSOR (Israël) a regretté que le Conseil de sécurité portait principalement son attention sur le conflit israélo-palestinien alors que c'est tout le Moyen-Orient qui est en pleine agitation. Soulignant la stagnation de la situation économique, politique et sociale du monde arabe, il a déploré que les dirigeants arabes préfèrent accuser Israël pour expliquer leurs échecs. Il a ensuite rappelé que le régime syrien assassinait ses citoyens, en déplorant que certains membres du Conseil préféreraient ne rien voir. L'Iran est le banquier et l'instigateur de la terreur, a-t-il ajouté, en soulignant que l'Iran menait ses activités terroristes du golfe persique à la capitale américaine, Washington. Le monde doit arrêter l'Iran avant qu'il ne soit trop tard, a-t-il insisté. M. Prosor a affirmé qu'il était temps que le Conseil cesse d'ignorer les forces de destruction qui menacent de ramener le Moyen-Orient dans le passé, en prévenant qu'une résolution du conflit israélo-palestinien n'inaugurerait pas une soudaine ère de stabilité et de paix dans la région. La paix ne peut être basée que sur le dialogue et la reconnaissance mutuelle, a-t-il ajouté, en affirmant que les dirigeants palestiniens, au premier chef M. Mahmoud Abbas, lors de son intervention devant l'Assemblée générale il y a un mois, cherchaient à saboter le lien historique entre le peuple juif et la terre d'Israël.

Israël veut la paix et soutient un futur État palestinien, a assuré le représentant, en ajoutant que son pays avait accepté les principes énoncés par le Quatuor pour une reprise des négociations immédiate et sans conditions. Les Palestiniens doivent faire de même, a-t-il demandé. Les colonies de peuplement ne sont pas au cœur du conflit, a fait remarquer M. Prosor, en précisant qu'il s'agissait d'un prétexte brandi par les Palestiniens pour ne pas s'engager dans la voie des négociations. Le conflit fait rage depuis près de 50 ans alors qu'aucune colonie de peuplement ne soit la cause, a-t-il poursuivi. Il a pointé au contraire le refus du monde arabe de reconnaître le lien historique entre le peuple juif et la terre d'Israël ainsi que le droit au retour défendu par les Palestiniens, comme étant les principaux obstacles à la paix. Le droit au retour des réfugiés palestiniens serait la destruction d'Israël, a-t-il affirmé.

Le représentant a ajouté qu'une résolution durable du conflit ne pouvait résulter que de négociations directes, en soulignant qu'à ce stade, il n'existait pas d'État palestinien viable. Le Président de l'Autorité palestinienne n'a aucune autorité dans la bande de Gaza où, a-t-il rappelé, il ne s'est pas rendu depuis 2007. Le représentant d'Israël a ensuite déploré les attaques à la roquette lancées depuis Gaza et qui visent des civils israéliens, avant de souligner le droit de l'État d'Israël à se défendre. Défendant l'acceptation de principe d'un État palestinien par Israël, il a indiqué que la véritable question résidait dans la véritable nature de l'État palestinien qui viendrait à être mis en place. Toute initiative unilatérale n'apporterait qu'instabilité et violence, a-t-il dit, avant de

déclarer que tous les États qui voteraient pour une reconnaissance unilatérale seraient responsables des conséquences de cette décision. Il a ensuite affirmé que les donations arabes ne représentent que 20% des fonds internationaux de financement de l'État palestinien pour l'année 2010. M. Prosor est ensuite revenu sur la libération du soldat Gilad Shalit, qu'il a qualifié de « grand moment de joie », même s'il s'est accompagné de coûts colossaux. « La valeur suprême d'une vie humaine justifie la libération de centaines de terroristes », a-t-il fait observer, en réaffirmant l'engagement de son pays pour une solution négociée au conflit.

Mme SUSAN RICE (États-Unis) a déclaré que les négociations directes entre Israéliens et Palestiniens étaient la seule solution viable pour parvenir au règlement durable de la situation et à l'émergence d'un État palestinien. C'est pourquoi, a-t-elle dit, tous les États Membres doivent s'unir en vue de créer un contexte propice à la reprise des négociations. « Ce sont seulement les parties elles-mêmes qui peuvent régler les questions en suspens », a insisté la représentante, qui a estimé que les efforts unilatéraux des Palestiniens pour obtenir un statut au sein des Nations Unies ne feraient que « retarder et compliquer » une solution négociée. Condamnant la poursuite des activités liées à l'implantation de nouvelles colonies de peuplement par Israël, Mme Rice a indiqué que les États-Unis n'approuvaient pas les annonces faites récemment par le Gouvernement israélien de construire des logements supplémentaires en Cisjordanie. Elle a salué en revanche la mise en œuvre réussie de la première phase de l'accord sur l'échange de prisonniers entre Palestiniens et Israéliens, qui a notamment permis la libération du caporal Gilad Shalit, détenu depuis cinq ans. Concernant la crise syrienne, la représentante a rappelé que depuis six mois, les Syriens descendaient dans la rue pour exiger pacifiquement le respect de leurs droits fondamentaux, faisant remarquer que ces demandes avaient été au contraire réprimées dans le sang par le régime en place, causant ainsi plus de 3 000 morts. Mme Rice a exprimé son scepticisme devant les mesures annoncées par les autorités syriennes, convaincue qu'elles ne sont pas prêtes à mettre fin aux actes d'intimidation. Elle a déploré en outre les incursions violentes des forces syriennes au Liban. La délégation américaine s'est par ailleurs félicitée de l'engagement pris par les autorités libanaises de respecter ses engagements internationaux, notamment par le biais du Tribunal spécial, et conformément aux obligations que lui imposent les résolutions 1559, 1680 et 1701 du Conseil de sécurité. Mme Rice a tout particulièrement salué les efforts déployés par le Gouvernement libanais en vue de renforcer les contrôles au Sud-Liban.

M. E. AHAMED, Ministre des affaires étrangères de l'Inde, a noté que la question palestinienne avait pris un tournant décisif depuis que le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, a formulé une demande d'adhésion de la Palestine en tant qu'État Membre des Nations Unies. Cette démarche avait été appuyée, a-t-il dit, par le Gouvernement indien, comme en atteste la déclaration faite le 24 septembre dernier devant l'Assemblée générale par son Premier Ministre, M. Manmohan Singh, qui avait réaffirmé la légitimité des aspirations du peuple palestinien à se doter d'un État souverain, indépendant avec comme capitale Jérusalem-Est.

Il est impératif que la communauté internationale joue son rôle de leadership pour entendre les aspirations des Palestiniens, et mettre fin à l'impasse actuelle; si elle ne souhaite pas que ses appels à l'instauration de la démocratie et au respect des droits fondamentaux seront vains, a souligné le représentant. M. Ahamed a également rappelé que l'usage de la force ne saurait être la réponse idoine à la menace de la paix et la sécurité dans la région, et a appelé les acteurs du processus de paix dans le Moyen-Orient à privilégier un dialogue pacifique. Le représentant de l'Inde a également attiré l'attention sur la question de la construction des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens occupés qui, a-t-il dit, demeuraient la principale source de blocage des négociations. Il s'est néanmoins réjoui du récent accord entre Israël et le Hamas, qui avait conduit à la libération du caporal israélien Gilad Shalit et de nombreux prisonniers palestiniens. Estimant que ce genre d'actions est de nature à désamorcer les tensions, M. Ahamed a espéré que cela contribuerait à ouvrir la voie à un assouplissement des mesures de restrictions de mouvement dans la bande de Gaza, et partant, à apporter une réponse à la situation humanitaire qui demeure préoccupante.

M. MIGUEL BERGER (Allemagne) s'est déclaré préoccupé par les mesures prises récemment par Israël en vue de poursuivre la construction de logements supplémentaires en Cisjordanie. Conscient des responsabilités qui nous incombent au sein du Comité d'admission de nouveaux Membres, le représentant a déclaré que l'Allemagne soutenait la création d'un État palestinien, mais qu'il faudrait donner au Quatuor les moyens d'aider les parties au conflit à reprendre les négociations directes qui, seules, peuvent leur permettre de régler les questions en suspens et de parvenir à une solution à deux États. Le représentant s'est ensuite félicité de la libération du caporal Shalit et de l'échange de prisonniers palestiniens subséquent, mesures dont il a espéré qu'elles profiteraient au processus de paix. Rendant hommage au Président du Tribunal spécial pour le Liban, le juge Antonio Cassese, qui est décédé au cours du week-end, il a déclaré que sa perte sera lourdement ressentie. Au printemps de cette année, a poursuivi le représentant, les Tunisiens se sont opposés à un régime autocratique et neuf mois plus tard, des élections libres sont organisées dans ce pays avec une participation record de 90%, chiffre qui atteste selon lui des aspirations démocratiques vibrantes des peuples à l'origine du printemps arabe. Évoquant la situation en Syrie, il a regretté l'exercice du droit de veto par deux membres du Conseil, qui ont empêché celui-ci de prendre les mesures décisives qui s'imposaient contre le régime syrien, responsable de violations graves des droits de l'homme. « Nous n'accepterons pas les démarches laissant entendre que l'opposition est autant responsable des violences que le régime syrien », a assuré le représentant de l'Allemagne. Prenant note de la création d'un Conseil national syrien, « mesure qui, selon lui, va dans le bon sens », M. Berger s'est également félicité des appels au dialogue lancés par la Ligue des États arabes. Ce dialogue ne pourra cependant pas prendre place avant la fin des violences, a-t-il rappelé.

M. LI BAODONG (Chine) a espéré que les parties au conflit israélo-palestinien fassent preuve de l'engagement politique nécessaire pour parvenir à une solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. La poursuite de colonies de peuplement par Israël est le principal obstacle à une solution de paix, a-t-il déclaré, en déplorant l'expansion récente d'une implantation à Jérusalem-Est. Faisant fond sur le récent échange de prisonniers palestiniens et d'un prisonnier israélien, il a invité les deux parties à reprendre les négociations, afin de parvenir à des résultats concrets. Le représentant a ensuite indiqué que son pays avait toujours soutenu la création d'un État palestinien, sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. En conclusion, il a exprimé l'appui de sa délégation à la demande d'admission aux Nations Unies d'un État de la Palestine.

Mme MARIA LUIZA RIBEIRO VIOTTI (Brésil) a salué l'échange de prisonniers et la manière ordonnée avec laquelle l'accord sur cet échange a été mis en œuvre. Elle a souhaité que ce développement positif puisse se traduire par une coopération accrue, en particulier en ce qui concerne la situation à Gaza. Le Brésil estime que le temps est venu pour la Palestine de participer pleinement aux travaux des Nations Unies, et espère que le Conseil de sécurité pourra prendre une décision très rapidement au sujet de la candidature palestinienne. La reconnaissance du droit légitime des Palestiniens à jouir de la souveraineté et à l'autodétermination accroît les possibilités de voir la paix advenir au Moyen-Orient, a ajouté le représentant. Tout en appuyant les aspirations de la Palestine, la représentante a estimé qu'un processus de négociation dans lequel les préoccupations légitimes de sécurité d'Israël sont dûment prises en compte est un moyen d'atteindre une paix durable au Moyen-Orient. Pour le Brésil, aucun accord durable ne peut être atteint si l'une des deux parties est trop faible et constamment minée par les actions de l'autre partie sur le terrain, a indiqué le représentant. À cet égard, elle a souligné que les annonces de nouvelles colonies dans la partie occupée de Jérusalem-Est ne sont pas seulement illégales, mais elles affaiblissent également les perspectives de retour aux négociations. Survenues juste après que le Quatuor ait appelé au retour des négociations sur la base des résolutions du Conseil de sécurité et des obligations prévues par la Feuille de route, ces colonies de peuplement sapent nos espoirs en détruisant la faisabilité même d'une solution en faveur de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, a indiqué la représentante, en soulignant par ailleurs que le Quatuor devrait rappeler aux parties la nécessité de respecter les étapes et le calendrier prévus dans la déclaration qu'il a faite le 23 septembre dernier.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a déclaré que la reprise des négociations directes entre les parties demeurerait la priorité *sine qua non* du règlement durable du conflit. Il a cependant jugé que l'expansion des colonies de peuplement par Israël en Cisjordanie sapait les efforts déployés par la communauté internationale et les parties elles-mêmes en vue de reprendre le dialogue. Comment peuvent-elles aller de l'avant en l'absence de paramètres requis? s'est interrogé le représentant avant de dire que la réunion du Quatuor, prévue fin octobre, pourrait être l'occasion souhaitée pour permettre aux Palestiniens et aux Israéliens de sortir de l'impasse. Rappelant que la Fédération de Russie avait reconnu la Palestine comme État dès 1980, M. Churkin a ensuite annoncé que, non seulement sa délégation soutiendrait sa demande d'admission comme État Membre au sein des Nations Unies, mais qu'elle ne la jugeait pas incompatible avec la reprise des négociations bilatérales entre Israël et la Palestine. À cet égard, le succès de la mise en œuvre de l'accord qui a permis la libération du caporal Shalit et de prisonniers palestiniens constitue, pour la Fédération de Russie, une mesure de nature à renforcer la confiance, a-t-il dit. S'agissant enfin de la situation qui prévaut actuellement en Syrie, le représentant a souligné que le Conseil de sécurité pourrait agir maintenant de manière constructive comme il l'a fait la semaine dernière pour le Yémen. M. Churkin a précisé que le projet de résolution qui avait été préparé, visait à régler la crise et non à l'exacerber ».

M. MARK LYALL GRANT (Royaume-Uni) s'est félicité de la tenue d'élections en Tunisie et de la fin de la dictature en Libye, avant de souligner la nécessité de répondre aux aspirations des peuples arabes. Les exemples tunisien et libyen sont un avertissement à tous ceux qui continuent d'opprimer leurs peuples, a-t-il poursuivi, en déplorant que l'exercice du droit de veto ait empêché le Conseil de s'exprimer sur la situation en Syrie. Le Conseil doit prendre ses responsabilités, a-t-il ajouté, avant de se féliciter de la résolution 2014 adoptée par le Conseil sur la situation au Yémen. Il a ensuite souligné le droit du peuple palestinien à disposer d'un État viable vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité. Faisant fond sur le calendrier de négociations fixé par le Quatuor le 23 septembre dernier, le représentant a plaidé pour une solution juste sur la question des réfugiés, le choix de Jérusalem comme capitale des deux États et des garanties pour la sécurité d'Israël. Il a ensuite exhorté Israël à mettre un terme aux colonies de peuplement israéliennes qui, a-t-il dit, portent atteinte à la viabilité d'un État palestinien et minent la confiance entre les deux parties. Israël doit arrêter la colonisation qui est une violation du droit international, a-t-il insisté. Se félicitant de l'échange récent de prisonniers palestiniens et du soldat israélien Gilad Shalit, il a exhorté les parties concernées à se montrer à la hauteur de leurs responsabilités.

M. GÉRARD ARAUD (France) s'est félicité que les Tunisiens se soient rendus en masse aux urnes pour s'exprimer sur l'avenir politique de leur pays avant d'appeler le Conseil national de transition à continuer d'œuvrer pour une Libye démocratique et plurielle. Il a ensuite exprimé le souhait qu'une transition politique pacifique puisse intervenir sans délai au Yémen, sur la base de l'initiative lancée par le Conseil de coopération des États arabes du Golfe. Il a indiqué que le Conseil de sécurité ne pouvait rester silencieux face à la situation en Syrie, où le peuple syrien pleure déjà plus de 3 000 victimes. La répression doit cesser pour permettre à la Syrie de s'engager dans un processus de transition pacifique répondant aux aspirations exprimées, a-t-il ajouté. Les États Membres, qui se sont opposés à la résolution du Conseil sur la Syrie, devront répondre de leur décision devant l'histoire, a-t-il affirmé, avant de les inviter à proposer des mesures concrètes pour arrêter le bain de sang. S'agissant du Liban, M. Araud a invité les parties concernées à s'en tenir à la plus grande retenue et à continuer de coopérer dans le cadre de la commission tripartite pour éviter tout dérapage le long de la Ligne bleue.

Concernant la demande d'admission pleine et entière aux Nations Unies présentée par le Président de l'Autorité palestinienne, le représentant de la France a indiqué que la voie de l'admission ne semblait pas ouverte aujourd'hui, notant que certains États Membres avaient fait connaître à l'avance qu'ils l'excluaient. C'est pourquoi la proposition du Président français de rehausser le statut de la Palestine aux Nations Unies est le meilleur moyen de sortir par le haut de l'impasse actuelle, a-t-il affirmé. Plaidant pour un changement de méthode et la définition d'un cadre crédible s'appuyant sur un calendrier précis de négociation, l'Ambassadeur Araud s'est félicité que le Quatuor ait fixé un calendrier de négociations le 23 septembre dernier. Les chances pour une nouvelle tentative de reprise des négociations, débutant par une première phase consacrée aux frontières et à la sécurité et s'achevant par un accord final dans un an, sont minces, a-t-il néanmoins averti. La France, a-t-il ajouté, se propose de tenir une conférence des donateurs à Paris pour appuyer la relance du processus et soutenir la consolidation des institutions palestiniennes. Le représentant a ensuite déploré la poursuite de la colonisation israélienne qui mine la viabilité d'un État palestinien, en qualifiant la récente expansion de la colonie de Gilo de provocation qui mine gravement la confiance entre les parties. Israël, a-t-il insisté, doit cesser toute activité de colonisation. M. Araud s'est ensuite félicité de l'accord qui a permis la libération de Gilad Shalit et de prisonniers palestiniens, avant de plaider pour la levée du blocus de Gaza. Enfin, il a exhorté le Conseil à entendre l'appel du peuple syrien, comme il l'a fait pour les peuples de la Libye et du Yémen.

M. NOËL NELSON MESSONE (Gabon) a lui aussi déclaré que la prochaine rencontre du Quatuor pour le Moyen-Orient avec les Israéliens d'une part, et avec les Palestiniens de l'autre, avait le mérite de jeter les bases pour une reprise des négociations de paix directes entre les deux parties. Ces négociations, a-t-il rappelé, se trouvent dans l'impasse depuis l'automne 2010. L'émergence d'un État palestinien viable devrait provenir d'un processus de négociations menées de bonne foi et entre les deux parties, sous les auspices de la communauté internationale. M. Messone s'est ensuite félicité de l'accord d'échange de prisonniers conclu le 18 octobre entre Israël et la Palestine, qui a réussi avec le soutien de la diplomatie égyptienne. S'agissant de la situation au Liban, le représentant a invité ce dernier et Israël à demeurer attachés au strict respect des résolutions 1559 et 1701 du Conseil de sécurité et à continuer à faire preuve de la retenue observée depuis près d'un an. Ceci étant, il va sans dire que les violations de l'espace aérien libanais sont, pour le Gabon, inacceptables et doivent cesser, a déclaré le représentant. Sa délégation appuie l'appel du Secrétaire général en faveur d'un véritable dialogue, a-t-il indiqué.

M. LESLIE GUMBIE (Afrique du Sud) a déploré le manque de progrès dans le règlement du conflit au Moyen-Orient, malgré les récents développements comme la demande d'admission de la Palestine aux Nations Unies et l'échange du prisonnier israélien Gilad Shalit contre des prisonniers palestiniens. La poursuite de la colonisation est le principal obstacle pour parvenir à la paix, a-t-il affirmé. La Palestine est prête à remplir ses obligations en vertu de la Charte des Nations Unies, a-t-il estimé, en ajoutant que la demande d'admission de la Palestine devrait être réglée dans les plus brefs délais. Cette demande ne peut dépendre d'un accord de paix, a-t-il déclaré, en soulignant que le Conseil de sécurité devrait relancer les négociations pour parvenir à une solution de deux États vivant côte à côte. Se félicitant que le Quatuor ait récemment fixé un calendrier pour la reprise des négociations, il a néanmoins rappelé que les parties, par le passé, avaient échoué à de nombreuses reprises à respecter les délais. Le représentant a ensuite exhorté les pays qui en avaient le pouvoir à convaincre les parties de s'engager résolument dans la voie des négociations. Il a déploré la construction de 1 100 unités de logement dans la colonie israélienne de Gilo, avant d'exhorter Israël à libérer les prisonniers politiques palestiniens. Soulignant les conséquences catastrophiques pour les enfants palestiniens de l'occupation israélienne, il a espéré qu'un État palestinien sera bientôt accueilli au sein des Nations Unies.

M. IVAN BARBALIĆ (Bosnie-Herzégovine), à l'instar de plusieurs autres membres du Conseil, a déclaré que, parallèlement à l'examen de la demande d'admission de la Palestine comme État Membre des Nations Unies, les négociations directes entre les parties au conflit devraient reprendre sur la base de la Feuille de route du Quatuor pour le Moyen-Orient et d'autres initiatives, comme l'Initiative de paix arabe. Il a demandé à Israël de mettre fin aux activités liées à l'implantation de nouvelles colonies de peuplement sur les territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est. Il a également appelé d'une part à lever le blocus imposé à Gaza, et d'autre part, à respecter la sécurité des Israéliens. Conscient de la complexité des négociations bilatérales, le représentant a cependant estimé que seule la volonté politique des parties leur permettrait de surmonter les obstacles existants, comme en témoigne par exemple l'accord sur l'échange de prisonniers, qui a abouti avec l'appui des efforts diplomatiques déployés par l'Allemagne et l'Égypte.

M. NAWAF SALAM (Liban) a indiqué qu'il n'y aurait pas de règlement durable du conflit israélo-palestinien sans accord sur tous les points de négociation. Il a ajouté que la demande d'admission de la Palestine aux Nations Unies devrait être examinée sur la base de critères objectifs et ne pas être subordonnée à la poursuite des négociations. La Feuille de route, a-t-il rappelé, stipule que l'État d'Israël devrait s'abstenir de toute mesure sapant la confiance et geler, notamment, les activités de colonisation. Il a déploré à ce titre qu'Israël ait approuvé le 29 septembre dernier, une semaine à peine après que le Quatuor ait fixé un calendrier pour la reprise des négociations, l'expansion de la colonie de Gilo. C'est une provocation inacceptable qui va à l'encontre des objectifs de la Feuille de route, a-t-il affirmé, avant de regretter le maintien du blocus à Gaza. En conclusion, le représentant a souligné qu'il incombait au Conseil de sécurité de mettre un terme à l'occupation des territoires palestiniens et de tenir les dirigeants israéliens responsables des violations du droit international qu'ils commettent.

M. JOSÉ FILIPE MORAES CABRAL (Portugal) s'est félicité du succès de la première phase de l'accord entre Israël et la Palestine visant à échanger des prisonniers. Il a souligné qu'il était important de faire preuve de souplesse et de compromis pour aider les deux parties à continuer de faire des progrès dans la recherche d'une solution durable, « surtout à la lumière des événements dans le monde arabe, qui montrent que le statu quo est devenu intenable ». S'il a salué les réformes internes entreprises par l'Autorité palestinienne, il a déclaré qu'il était maintenant nécessaire de parvenir à un accord sur la création d'un État par le biais de négociations directes avec Israël. Le représentant a donc encouragé la communauté internationale à donner aux deux parties une chance pour s'engager dans la voie diplomatique et à reprendre ces négociations en vue de parvenir à un règlement concerté. Dans ce contexte, a noté M. Cabral, l'expansion des activités de peuplement n'est pas de nature à renforcer la confiance. Attirant l'attention sur la détérioration de la situation en Syrie, il a souligné qu'il était urgent pour le Conseil de sécurité d'adresser un message clair et ferme au régime de Bashar Al-Assad.

M. NÉSTOR OSORIO (Colombie) a souligné que les appels pour l'instauration de la démocratie au Moyen-Orient devraient être entendus et soutenus, avant de se féliciter des avancées en Égypte, en Tunisie et en Libye. Le moment est venu pour instaurer la démocratie en Libye, a-t-il déclaré. La résolution 2014, adoptée le 21 octobre par le Conseil, devrait permettre d'œuvrer à une transition pacifique, a estimé le représentant, avant d'appeler à la fin des violences en Syrie. Il a ensuite réitéré son soutien pour deux États, palestinien et israélien, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, solution, a-t-il tenu à préciser, qui ne peut découler que d'un accord. La négociation est l'unique voie possible pour atteindre cet objectif, a-t-il renchéri. Appelant à la fin des activités d'implantation de colonies de peuplement par Israël, il a espéré que les deux parties parviendraient à un accord sur le programme des négociations, dans le respect du calendrier fixé le 23 septembre dernier par le Quatuor. Il est temps que des générations d'enfants israéliens et palestiniens vivent dans la paix, a-t-il dit avant de conclure.

Mme JOY OGWU (Nigéria) a déclaré que la demande d'admission en tant qu'État Membre présentée par la Palestine au Conseil de sécurité, et les réactions qu'elle suscite, montrent la complexité du conflit israélo-palestinien. La déclaration du Quatuor en date du 23 septembre dernier, qui propose un nouvel échéancier en vue de parvenir à une solution durable avant la fin de 2012, constitue une base tout à fait encourageante pour aider les deux parties à reprendre les négociations directes, a-t-elle estimé. Convaincue de l'importance cruciale d'une

solution à deux États, la représentante a rappelé qu'il y a 27 ans déjà, le Nigéria avait reconnu la légitimité de l'État palestinien. Une telle solution doit passer par la reconnaissance formelle d'Israël par tous ses voisins, a rappelé Mme Ogwu. Elle a encouragé les autorités israéliennes à prendre des mesures concrètes pour interrompre toutes les activités de peuplement en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, lever le blocus imposé à Gaza et s'abstenir de toute incursion militaire dans les territoires palestiniens. L'Autorité palestinienne doit, de son côté, veiller à ce que les actes de violence par les militants palestiniens prennent fin, a-t-elle ajouté. Par ailleurs, la représentante a salué les progrès enregistrés dans la mise en œuvre, par le Liban, des résolutions 1559 et 1701 du Conseil de sécurité, et a demandé à Israël de s'abstenir de toute violation de la Ligne bleue. Avant de conclure, Mme Ogwu a assuré que tous les membres du Conseil continueraient d'œuvrer en faveur d'une action concertée concernant la Syrie.

M. MAGED ABDELAZIZ (Égypte), s'exprimant au nom du Mouvement des pays non alignés, a invité la communauté internationale à réaffirmer son appui à une solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Il a déploré qu'Israël continue de modifier les paramètres sur le terrain, en violation des résolutions pertinentes. Il a également regretté l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix en raison du refus d'Israël de mettre un terme aux activités de colonisation. Israël n'a pas la réelle intention de parvenir à un accord de paix et préfère continuer ses activités de colonisation, a-t-il dit, en notant que la communauté internationale rejetait les tentatives d'Israël de modifier la composition démographique des territoires occupés palestiniens. Il a ensuite exhorté le Conseil de sécurité à agir, de manière résolue, pour mettre un terme à l'impunité israélienne.

M. Abdelaziz a ensuite engagé Israël à ouvrir tous les points de passage avec Gaza et à permettre ainsi sa reconstruction. Se félicitant de l'échange récent de prisonniers, il a plaidé pour que tous les prisonniers politiques palestiniens, y compris les femmes et les enfants, soient libérés. Il a indiqué que le rêve d'un État palestinien était proche, citant comme développements positifs la demande historique aux Nations Unies formulée par le Président Abbas, l'accord pour la réconciliation intrapalestinienne sous les auspices de l'Égypte et le fait que 130 pays aient déjà reconnu la Palestine. Ce chiffre représente plus que les deux tiers des membres de l'Assemblée générale, a-t-il fait remarquer. Il a ensuite invité la communauté internationale à faire tout ce qui était en son pouvoir pour convaincre Israël de reprendre les négociations, sur la base de la cessation des activités de colonisation et des frontières de 1967. Le Mouvement des pays non alignés condamne les violations de la souveraineté libanaise par Israël, a-t-il ensuite indiqué, avant de plaider pour la pleine application de la résolution 1701 du Conseil de sécurité. Avant de conclure, M. Abdelaziz a souligné que toutes les mesures prises par Israël pour modifier le statut démographique et juridique du plateau du Golan étaient nulles.

M. MOHAMMAD ABDO ABD ELKARIM TARAWNEH (Jordanie) a déclaré qu'il était temps que prenne fin le conflit israélo-arabe, dans un contexte marqué par les révolutions du monde arabe. La Jordanie a ensuite confirmé son appui à la demande de la Palestine en tant qu'État Membre des Nations Unies, qui a été rendue nécessaire par le refus d'Israël de reprendre de bonne foi les négociations directes avec l'Autorité palestinienne. Le représentant a cependant considéré que la dernière déclaration en date du Quatuor pour le Moyen-Orient constituait une bonne base de travail pour aider les deux parties à reprendre les négociations bilatérales, parallèlement à l'examen de la requête palestinienne par le Conseil de sécurité.

M. ABDALLAH Y. AL-MOUALLIMI (Arabie saoudite) a condamné l'intransigeance du Gouvernement israélien dans son refus de respecter les droits fondamentaux des Palestiniens, comme en témoigne, selon lui, la poursuite des activités illégales relatives à l'implantation de colonies de peuplement dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est. La situation dans la bande de Gaza « assiégée » constitue un autre facteur de nature à exacerber la souffrance des Palestiniens, a estimé le représentant, en faisant remarquer que cette zone était devenue une gigantesque prison à ciel ouvert depuis l'imposition injuste par Israël d'un blocus qui empêche ses habitants d'exercer leurs droits fondamentaux. Il a ensuite appelé la communauté internationale à contraindre Israël à libérer tous les prisonniers palestiniens restants, dont certains n'ont pas vu leurs familles depuis des décennies. Le représentant de l'Arabie saoudite a par ailleurs rappelé l'importance de l'Initiative de paix arabe, que son pays avait présentée en 2002 et qui réaffirme l'engagement de parvenir à une solution juste et durable du conflit israélo-arabe. Cet engagement n'est « malheureusement » pas respecté par Israël. Il a aussi lancé un appel au Conseil de sécurité pour qu'il soutienne la demande d'admission d'État Membre à l'ONU, présentée par la Palestine. Le représentant a condamné par ailleurs la tentative d'assassinat déjouée contre l'Ambassadeur d'Arabie saoudite aux États-Unis, « préparé, a-t-il dit, par des individus qui travaillent pour le Gouvernement iranien ou qui y sont affiliés ».

M. DIEGO MOREJÓN (Équateur) a réitéré la préoccupation de son gouvernement concernant la gestion par le Conseil de sécurité du conflit israélo-palestinien. Afin d'appuyer la stabilité de la région, l'Équateur a reconnu la Palestine comme un État, a-t-il rappelé, en estimant que les derniers développements, notamment le discours historique de Mahmoud Abbas devant l'Assemblée générale le 23 septembre dernier, donnaient une preuve renforcée de la capacité de l'Autorité palestinienne à gouverner un État. L'échange de prisonniers entre Israël et les Palestiniens a été une autre étape positive en faveur de la paix, a-t-il ajouté. Ces progrès et les efforts internationaux, comme la récente déclaration du Quatuor appelant à une reprise des négociations directes entre Israël et la Palestine, sont anéantis par le manque de paramètres clairs sur la politique de colonisation poursuivie par Israël, a regretté le représentant. Les Palestiniens subissent des humiliations, des expulsions et des violences illégales, dans une impunité persistante, alors que le mur construit à Jérusalem les empêche d'accéder aux hôpitaux, aux écoles et à un emploi, a-t-il fait remarquer. M. Morejón a estimé par conséquent que la communauté internationale devrait continuer à faire pression sur Israël pour mettre fin à l'occupation. Il est de la responsabilité d'Israël de faire avancer les négociations pour une solution à deux États, et de la responsabilité du Conseil de sécurité d'analyser de manière positive cette question qui empêche la paix et la sécurité au Moyen-Orient depuis plus de 64 ans, a-t-il insisté avant de conclure.

M. JAIME HERMIDA CASTILLO (Nicaragua) a vigoureusement condamné l'occupation illégale, par Israël, de tous les territoires arabes en Palestine, en Syrie et au Liban et exigé son retrait immédiat. Il a ensuite déclaré qu'il n'était plus possible de s'opposer à l'existence même de l'État palestinien, tout en déclarant qu'il était urgent de libérer immédiatement tous les prisonniers palestiniens. Pour le représentant, Israël doit maintenant s'acquitter de ses obligations en vertu du droit international et, notamment, mettre fin à l'expansion des colonies de peuplement. M. Castillo a jugé irresponsable l'emploi régulier du veto par un des membres de ce Conseil de sécurité, « complice

de toujours de l'État d'Israël ». Sa délégation a en conclusion réclamé la reconnaissance, par le Conseil de sécurité et par l'Assemblée générale, d'un État palestinien dans les frontières d'avant 1967. « Que ceux qui veulent s'y opposer assument leur honte publiquement! », a lancé le représentant.

M. ERTUĞRUL APAKAN (Turquie) a remercié la communauté internationale pour la solidarité qu'elle a manifestée après le tremblement de terre qui vient de frapper la Turquie. Le processus démocratique au Moyen-Orient peut être retardé mais non pas arrêté, a-t-il déclaré. Le dénouement de la crise libyenne est une leçon amère qui devrait être méditée par la communauté internationale. Il a souhaité qu'une approche ouverte à tous les segments de la société soit adoptée en Libye, avant de se réjouir de l'adoption de la résolution 2014 concernant la situation au Yémen. Le représentant de la Turquie s'est ensuite dit préoccupé par la répression en Syrie, en soulignant que les demandes légitimes du peuple syrien devraient être respectées. Il a indiqué que la situation dans les territoires palestiniens était une anomalie qui devrait être réparée. Il n'y a pas de véritable alternative à une solution négociée, a poursuivi le représentant qui a posé comme préalable l'arrêt des colonies de peuplement. Israël doit mettre fin à l'implantation de nouvelles colonies et revenir à la table des négociations, sur la base des frontières de 1967, a-t-il insisté. Il a ensuite qualifié d'étape historique la demande d'admission de la Palestine aux Nations Unies, à laquelle il doit être fait droit. « La Palestine doit devenir Membre des Nations Unies, c'est une question de bon sens », a-t-il poursuivi, en ajoutant que l'intransigeance israélienne ne devrait pas prendre en otage le sort du peuple palestinien. Il a ensuite rappelé que neuf civils avaient été tués dans les eaux internationales au large de Gaza, en estimant que cet incident devrait être renvoyé devant la Cour internationale de Justice. En conclusion, il a appelé l'appui de la Turquie pour une solution à deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

M. ABDUL GHAFOOR MOHAMED (Maldives) a rappelé que son pays s'était engagé récemment dans une transition, en passant « de l'autocratie vers la démocratie ». Il a espéré que les dirigeants syriens tiendront compte des aspirations de leur peuple. Il a ensuite déclaré que les Nations Unies avaient l'obligation morale de permettre aux gouvernements élus de tous les pays d'être représentés au sein même de cette Organisation. C'est pourquoi, a-t-il estimé, la Palestine doit être reconnue et admise comme État Membre à part entière de l'ONU, a insisté le représentant, qui a donc appelé le Conseil de sécurité à mettre fin à un cycle d'échecs et à soutenir la création d'un État palestinien libre et indépendant, dans la paix et la sécurité avec son voisin, Israël.

M. HUSSEIN HANIFF (Malaisie) a rappelé que depuis le début du conflit, le système des Nations Unies, le Conseil de sécurité compris, avait adopté 180 résolutions sur la question de Palestine. Pour autant, la communauté internationale reste confrontée à cette tâche aujourd'hui et aucune solution tangible n'a été trouvée, en partie à cause de l'incapacité de mettre en œuvre les résolutions adoptées, a ajouté le représentant. M. Haniff a ensuite réaffirmé le soutien de son pays en faveur du droit de la Palestine à exercer ses droits naturels et inaliénables, y compris celui à l'autodétermination en établissant un État palestinien sur la base des frontières de 1967, avec pour capitale Jérusalem-Est. Ce soutien est en conformité avec la solution des deux États, a-t-il ajouté, en soulignant la responsabilité morale, politique et juridique du Conseil de sécurité à faire en sorte que la Palestine accède au statut de Membre à part entière des Nations Unies. Il n'y a pas de raison que le Conseil de sécurité ne le fasse pas, a encore lancé M. Haniff, avant d'appeler Israël à respecter tous ses engagements et ses obligations et à éviter la provocation. M. Haniff a également jugé « déplorable et illégale », l'occupation israélienne et autres projets de construction de colonies, y compris à Jérusalem-Est par Israël, estimant que de tels actes menacent la solution des deux États vivant côte à côte. Par ailleurs, le représentant a salué le récent échange de prisonniers, en rappelant toutefois qu'il reste encore 5 000 prisonniers civils palestiniens, dont des femmes et des enfants. Leurs conditions de détention sont encore plus inquiétantes, a-t-il fait remarquer, avant d'appeler les autorités israéliennes à cesser les mauvais traitements infligés aux prisonniers et à les libérer afin de créer un climat de confiance, nécessaire à la reprise des négociations. En conclusion, le représentant a estimé que le règlement de cette question passe par la reconnaissance des droits inaliénables du peuple palestinien, un engagement des deux parties en faveur de cet objectif et par une action du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le moment est venu pour la paix et nous ne devons pas laisser passer cette opportunité, a-t-il dit avant de conclure.

M. KAZUO KODAMA (Japon) a déclaré que sa délégation appuyait une solution négociée, sur la base des frontières de 1967, en vue de la coexistence d'Israël et de la Palestine, dans la paix et la sécurité. Il a indiqué qu'une telle solution ne pouvait résulter que de négociations directes entre les deux parties, avec l'appui de la communauté internationale. Se félicitant de l'adoption le 23 septembre dernier par le Quatuor d'un calendrier pour les négociations, le représentant a espéré que les rencontres séparées qui doivent avoir lieu à Jérusalem le 26 octobre prochain entre les membres du Quatuor et les deux parties soient le prélude à une reprise des négociations directes. Il s'est, à ce titre, félicité de l'accord entre le Hamas et Israël, qui a abouti à la libération du soldat israélien Gilad Shalit et de prisonniers palestiniens. Il a exhorté les deux parties à s'abstenir de toute provocation et à honorer les engagements qui découlent de la Feuille de route, avant de déplorer l'annonce par le Gouvernement israélien de la construction de nouvelles unités de logement à Jérusalem-Est. Il a ensuite invité l'Autorité palestinienne à continuer de mettre en œuvre ses engagements afin de faire cesser toute violence. Avant de conclure, il a réaffirmé le soutien de son pays à l'établissement d'un État palestinien.

M. ABDOU SALAM DIALLO, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a souligné que le Comité demeurait résolument partisan de la tenue de négociations politiques au conflit israélo-palestinien mais a rappelé que de telles négociations devaient partir sur des bases solides, afin d'éviter les erreurs du passé. La négociation n'est pas une fin en soi, elle doit aboutir à un règlement permanent du conflit, lorsque les protagonistes auront tous la même volonté d'y arriver, a-t-il insisté. M. Diallo s'est dit à cet égard encouragé par la vigueur renouvelée avec laquelle le Quatuor s'efforce d'ouvrir la voie à des négociations constructives. Toutefois, nous ne saurions perdre de vue le décalage considérable entre le processus politique et la situation sur le terrain, a-t-il poursuivi, en dénonçant le fait que les colonies juives de peuplement en terre palestinienne soient plus nombreuses que jamais et que le Gouvernement israélien ait créé un comité chargé de les légaliser. Ces colonies sont contraires aux dispositions du droit international et de la Feuille de route, a-t-il martelé, en déplorant la récente intensification, en parallèle, d'une campagne coordonnée de provocations, de profanations et de violences menée par des colons extrémistes, dans l'impunité. À cet égard, il a demandé au Conseil de sécurité et aux Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève des mesures fermes et immédiates. M. Diallo a enfin appelé le Conseil de sécurité à donner une suite favorable à la demande d'admission de la Palestine

en tant qu'État Membre des Nations Unies. Bien qu'il accueille avec satisfaction l'échange récent de prisonniers entre Israël et le Hamas, le Comité est gravement préoccupé par la situation persistante des prisonniers politiques palestiniens et prie le Conseil de sécurité de concrétiser les initiatives prises en faveur de la création de deux États, a conclu son Président.

M. THOMAS MAYR-HARTING, Chef de la délégation de l'Union européenne, a réitéré l'appel de l'Union européenne en faveur de la reprise des négociations selon le calendrier établi par la déclaration du Quatuor du 23 septembre dernier. L'Union européenne accueille les déclarations positives des deux parties à cet égard, et souligne le rôle crucial du Quatuor pour faciliter la reprise des discussions directes entre les Israéliens et les Palestiniens. L'Union européenne soutient pleinement l'appel lancé par le Quatuor aux parties pour qu'elles s'abstiennent de toute provocation et s'acquittent de leurs obligations, conformément à la Feuille de route. Le Chef de la délégation de l'Union européenne a regretté les décisions prises récemment par Israël de poursuivre l'expansion de ses colonies de Gilo et Givat Hamatos, qui, a-t-il dit, vont à l'encontre des efforts du Quatuor. Par ailleurs, l'Union européenne réitére que toute implantation de colonies de peuplement, y compris à Jérusalem-Est, doit cesser immédiatement. Le représentant a ensuite rappelé que sa délégation saluait la libération du caporal Shalit et espérait que cette libération et les échanges de prisonniers qui y sont liés auront un impact positif sur le Moyen-Orient. S'agissant de la situation en Syrie, M. Mayr-Harting a rappelé que l'Union européenne condamnait dans les termes les plus fermes la répression menée par le régime syrien contre la population et les violations des droits de l'homme. Ainsi, l'Union européenne demande aux autorités syriennes de mettre un terme immédiatement aux violences pour éviter de nouveaux carnages. Il a enfin exprimé la déception de l'Union européenne face à l'absence de résolution sur les développements actuels en Syrie, en dépit de la répression du Président Assad et de son régime contre la population depuis plusieurs mois.

M. LE HOAI TRUNG (Viet Nam) a rappelé que des millions de Palestiniens continuaient, à ce jour, à vivre dans des camps de réfugiés ou dans des conditions effroyables à cause du blocus imposé à Gaza. Les droits inaliénables du peuple palestinien, et en particulier son droit à un État souverain et indépendant, ne lui sont toujours pas reconnus. Le processus de paix est dans une impasse parce qu'Israël refuse d'examiner des questions reconnues par le droit international et de nombreuses résolutions des Nations Unies, et poursuit la construction de colonies de peuplement sur les territoires palestiniens. Tout en ayant conscience que les intérêts légitimes des États sont en jeu, il a estimé que les réalités du Moyen-Orient depuis plus de six décennies montrent que ces intérêts peuvent et doivent seulement être promus dans le cadre de négociations couvrant sérieusement toutes les questions pendantes. Le représentant a ensuite indiqué que son pays soutenait la volonté des autorités et du peuple de Palestine d'adhérer en tant que Membre aux Nations Unies. À ce titre, le Viet Nam encourage la reprise des négociations entre les parties concernées et, à cet égard, appuie les efforts du Quatuor, de la Ligue des États arabes, des pays de la région et des Nations Unies pour aider à promouvoir les négociations israélo-palestiniennes.

M. AHMED AL-JARMAN (Émirats arabes unis) a condamné les multiples pratiques israéliennes qui sont à l'origine, selon lui, du conflit israélo-arabe dans son ensemble, comme par exemple l'expansion en cours des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens occupés ou encore le siège de Gaza. Les Émirats arabes unis, a-t-il dit, soutiennent la demande de la Palestine pour siéger en tant qu'État Membre à l'ONU, et souhaitent que le Conseil de sécurité l'approuve et la recommande à l'Assemblée générale. « L'accepter ne reviendrait cependant pas à fermer la porte à la reprise des négociations directes entre les deux parties », a estimé le représentant, qui a expliqué que les deux démarches participaient d'une même volonté de parvenir à un règlement pacifique du conflit. Le représentant a ensuite exigé qu'Israël libère immédiatement les milliers de Palestiniens qui continuent d'être détenus dans les geôles israéliennes et cesse les violations continues de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban.

M. JORGE VALERO BRICEÑO (Venezuela) a indiqué que la demande historique d'admission de la Palestine aux Nations Unies était une revendication de justice, tout en déplorant que les États-Unis aient lancé une campagne visant à la faire échouer. Il a indiqué que son pays avait reconnu la Palestine, qui réunit tous les attributs d'un État et est de facto un sujet de plein droit de la communauté internationale. Il a déploré qu'Israël continue d'emprisonner des enfants palestiniens, révélant ainsi la nature inhumaine de son gouvernement, ainsi que de ceux qui le protègent. Les tentatives visant à modifier la composition démographique des territoires occupés palestiniens sont contraires au droit international, a-t-il ensuite rappelé, avant de réaffirmer l'appui de son pays à la demande de reconnaissance d'un État palestinien, dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Il a ensuite souligné que la stabilité de la Syrie était essentielle au Moyen-Orient, avant d'apporter son soutien au « régime syrien dans sa défense contre l'impérialisme ». Le représentant du Venezuela a enfin qualifié l'occupation par Israël du plateau du Golan syrien de violation inacceptable du droit international.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a déclaré que certains membres du Conseil de sécurité tentaient d'introduire des questions « hors-sujet » dans le cadre de ce débat, pour éviter de parler ouvertement de l'obligation d'Israël de se retirer des territoires palestiniens occupés et de la demande d'admission de la Palestine aux Nations Unies en tant qu'État Membre. Le Conseil de sécurité a aujourd'hui l'occasion de prouver qu'il peut jouer pleinement son rôle en soutenant cette « demande juste et reconnue internationalement » et en reconnaissant la Palestine sur la base des frontières d'avant 1967, a-t-il dit. Le représentant a tenu à rappeler que l'annexion du Golan syrien occupé était « nulle et non avenue », conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. « La paix dans la région est entrée dans une phase obscure, marquée par l'arrogance d'Israël, avec l'appui des États-Unis », a-t-il dit, en estimant que cela suscitait la colère des peuples de la région. La délégation syrienne a par ailleurs indiqué qu'elle éprouvait beaucoup de préoccupations devant les déclarations de certains intervenants qui inscrivent la situation dans son pays au titre de la question de la situation au Moyen-Orient. Il a saisi l'occasion pour annoncer qu'un décret présidentiel avait permis la création d'une Commission pour la préparation au dialogue national, sous les auspices du Président Bashar Al-Assad. Le représentant a insisté en conclusion sur le fait qu'il rejetait, en particulier, les propos du représentant de l'Union européenne.

Mme TINE MORCH SMITH (Norvège) a rappelé que son pays était favorable dès 1949 à l'admission d'Israël en tant qu'État Membre aux Nations Unies, lequel avait à l'époque expliqué avec persuasion que sa reconnaissance ne devait pas attendre le règlement des questions en suspens. Depuis, la Norvège n'a eu de cesse

de dire qu'elle était favorable à une solution de deux États, coexistant dans la paix et la sécurité, a-t-elle poursuivi, en ajoutant que la recherche d'une telle solution pouvait bénéficier des efforts déployés récemment par le Quatuor en faveur de la reprise des négociations entre les deux parties. Soulignant le droit à la sécurité d'Israël, elle a indiqué que le Premier Ministre palestinien avait rempli sa promesse, formulée il y a deux ans, de jeter les bases d'un État palestinien viable, qui soit susceptible de bénéficier d'une reconnaissance internationale. Son pays, a-t-elle indiqué, attend les résultats des délibérations du Conseil sur la demande d'admission aux Nations Unies d'un État de la Palestine, en précisant que la reconnaissance d'un nouvel État devrait avoir lieu au sein des enceintes onusiennes à New York. Elle a ensuite souligné que la poursuite des implantations de colonies de peuplement par Israël, les extensions de Gilo et de Givat Hamatos étant les derniers exemples en date, sapait gravement les efforts visant la reprise des négociations, ce qui rend la solution de deux États quasiment impossible. Enfin, elle a espéré que l'accord sur la libération du soldat israélien Gilad Shalit et des prisonniers palestiniens ait des répercussions positives sur la situation dans les territoires occupés palestiniens.

M. MOHAMMED LOULICHKI (Maroc) a déclaré que les institutions palestiniennes étaient prêtes à assumer le fait de devenir un État à part entière. L'impasse dans laquelle se trouvent aujourd'hui les négociations entre Israéliens et Palestiniens marque l'aboutissement d'une politique d'intransigeance, de violences et de statu quo qui culmine avec la déclaration en date du 14 octobre visant à autoriser la construction de logements additionnels à Jérusalem-Est. Rappelant que ces activités d'implantation de colonies de peuplement étaient illégales au regard du droit international, le représentant a rappelé que le Roi Mohamed VI du Maroc avait déclaré que toute tentative visant à modifier le caractère démographique de Jérusalem-Est était inacceptable. S'agissant de la requête présentée par la Palestine, la communauté internationale se doit de prendre des mesures conformes aux obligations morales qui lui incombent, a poursuivi le représentant, qui a relayé l'appel visant à relancer le processus de paix sur la base de la Feuille de route. Il a en conclusion affirmé que sa délégation soutenait la création d'un État palestinien viable avec Jérusalem-Est pour capitale.

M. ADONIA AYEBARE (Ouganda) a exhorté les parties au conflit israélo-palestinien à parvenir à une paix durable, en s'engageant dans la voie des négociations afin de créer deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Il s'est, à ce titre, félicité de la déclaration du 23 septembre dernier du Quatuor qui prévoit un accord final pour la fin 2012. Le représentant s'est ensuite félicité de l'accord qui a abouti à l'échange de prisonniers et qui pourrait augurer d'une plus grande coopération. Il a invité les parties à s'abstenir de toutes mesures susceptibles d'empêcher les avancées concrètes dans le règlement du conflit, comme la poursuite des activités liées à l'implantation des colonies de peuplement. Avant de conclure, M. Ayebare a appelé de ses vœux la levée du blocus de Gaza.

M. OSCAR LEÓN GONZÁLEZ (Cuba) a appelé à la cessation immédiate de l'occupation illégale de tous les territoires arabes, en particulier des territoires palestiniens. Le représentant a ensuite assuré du plein appui de sa délégation à la demande d'admission aux Nations Unies de la Palestine en tant qu'État Membre à part entière, une demande sur laquelle le Conseil de sécurité doit se prononcer favorablement sans attendre. M. Gonzalez a par ailleurs attiré l'attention sur la condition des détenus palestiniens dans les prisons israéliennes, qui se détériore considérablement selon une lettre en date du 10 octobre, adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine. La communauté internationale ne peut rester indifférente face à une telle situation et aux nombreuses violations du droit international humanitaire perpétrées par Israël, a-t-il souligné avant de conclure.

M. ABDUL HASAN MAHMOOD ALI (Bangladesh) a exhorté Israël à cesser sa politique de colonisation dans les territoires occupés palestiniens, principal obstacle à la reprise des négociations directes entre Israël et la Palestine. Il s'est dit très préoccupé par la destruction des propriétés dans les territoires palestiniens, ainsi que par la construction d'un mur par la puissance occupante qui empêche le relèvement économique dans ces territoires. Il a déploré également les restrictions apportées à la libre circulation des biens et des personnes dans la bande de Gaza, avant de souligner le traitement inhumain des prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes. Il a indiqué que le soutien de la communauté internationale à l'exercice du peuple palestinien de son droit à l'autodétermination avait permis la « résilience » du peuple palestinien à travers les décennies. Il s'est, à ce titre, félicité de la demande d'admission de la Palestine aux Nations Unies, présentée le 23 septembre dernier. Concernant la situation au Liban, il a exhorté les parties concernées à respecter la souveraineté du Liban et à mettre pleinement en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité. En conclusion, il a indiqué que l'occupation illégale de la Palestine était le facteur profond de la violence et de l'instabilité que connaissait la région depuis plus de six décennies.

Mme GRÉTA GUNNARSDOTTIR (Islande) s'est dite très déçue par les vetos opposés au projet de résolution sur la Syrie, dont le Conseil de sécurité était saisi en début du mois. Ces vetos, loin de contribuer à la paix et à la sécurité, sapent les efforts internationaux alors que la situation en Syrie ne fait que se détériorer, a-t-elle déploré. Elle a appelé le Conseil à se saisir de nouveau de cette question avant de se féliciter de l'adoption par le Conseil de la résolution 2014 sur la situation au Yémen. Saisi de la demande d'admission de la Palestine aux Nations Unies, le Conseil de sécurité se trouve ainsi au cœur d'un règlement durable du conflit israélo-palestinien. Elle a jugé hypothétique la reprise des négociations entre les deux parties, tout en notant que les progrès enregistrés dans la mise en place d'institutions palestiniennes sont maintenant viables. La Palestine est prête à se tenir debout, a-t-elle affirmé. Son pays, a-t-elle indiqué, appuie pleinement la demande d'admission de la Palestine. Elle a ajouté qu'une proposition de loi était en cours d'examen au sein du Parlement islandais visant à la reconnaissance d'un État palestinien indépendant et souverain, qui aurait pour frontières celles d'avant 1967. En conclusion, la représentante a indiqué qu'il n'y avait aucune contradiction entre la reprise des négociations sous l'égide du Quatuor et la demande d'admission de la Palestine qui, de l'avis de sa délégation, devrait être accueillie favorablement.

M. RAZA BASHIR TARAR (Pakistan) a déclaré que la séance d'aujourd'hui se tenait avec l'espoir de relancer les efforts en faveur d'une paix durable au Moyen-Orient. Il a formé le vœu que le Conseil de sécurité puis l'Assemblée générale donneraient une suite favorable à la requête de la Palestine pour devenir un État Membre des Nations Unies à part entière, ce qui constituerait selon lui la pierre angulaire du règlement du conflit israélo-palestinien. Dans ce contexte, l'accord sur l'échange de prisonniers conclu entre les deux parties est lui aussi

porteur de paix, a estimé le représentant du Pakistan, qui a espéré que tous les prisonniers palestiniens restants seraient libérés dans la foulée. Pour M. Tarar, la paix durable dans la région passe par la mise en œuvre, par le Conseil de sécurité et le Quatuor pour le Moyen-Orient, de leurs engagements de longue date en faveur d'un règlement final du conflit. C'est dans cette perspective que la déclaration du 23 septembre du Quatuor constitue une étape positive en ce sens, même si elle a été selon lui neutralisée par la décision des autorités israéliennes de poursuivre les activités liées à l'implantation de colonies de peuplement dans les territoires palestiniens occupés. Le représentant a appelé Israël à mettre fin à de telles activités et à reprendre sans conditions préalables et de bonne foi les négociations directes avec les Palestiniens.

M. PALITHA T. B. KOHONA (Sri Lanka) a souhaité que la demande d'admission de la Palestine à l'ONU soit accueillie favorablement, en application des résolutions de l'Assemblée générale qui reconnaissent aux Palestiniens le droit inaliénable à un État indépendant et appellent à une solution de deux États coexistant dans la paix et la sécurité. Le représentant du Sri Lanka a estimé que la question des prisonniers politiques détenus en Israël était essentielle dans le règlement du conflit et a salué l'échange de prisonniers intervenu récemment, comme mesure utile pour construire un climat de confiance.

M. YUSRA KHAN (Indonésie) s'est rangé du côté des intervenants qui pensent que la requête palestinienne d'admission comme État Membre à part entière, sur laquelle le Conseil de sécurité doit se prononcer « dans les meilleurs délais », n'est pas incompatible avec la reprise des négociations directes entre Palestiniens et Israéliens. La déclaration en date du 23 septembre du Quatuor pour le Moyen-Orient constitue un cadre approprié à une telle reprise, a estimé le représentant. Il a regretté l'offensive diplomatique lancée par Israël pour faire obstacle aux Palestiniens, et dont l'objectif est de perpétuer l'absence de processus de paix. « L'adhésion de la Palestine aux Nations Unies n'est pas en contradiction avec la solution à deux États », a fait remarquer le représentant. Le véritable obstacle, a-t-il assuré, ce sont les politiques israéliennes, en particulier l'expansion de ses colonies de peuplement.

M. SIN SON HO (République populaire démocratique de Corée) a déploré qu'aucun progrès significatif n'ait été enregistré en vue d'un règlement durable du conflit israélo-palestinien qui dure depuis 1948. L'occupation militaire par Israël des territoires palestiniens, le blocus de Gaza et l'implantation de nouvelles colonies de peuplement par Israël se poursuivent, a-t-il déploré, en ajoutant qu'il ne peut y avoir de paix durable au Moyen-Orient et dans le monde arabe sans règlement définitif de la question palestinienne. Saluant la demande d'admission de la Palestine à l'ONU, le représentant a indiqué que son pays, qui avait reconnu la Palestine en 1988, se tenait résolument aux côtés du peuple palestinien dans sa lutte pour un État souverain qui aurait Jérusalem-Est pour capitale.

Il est douloureux de continuer à voir que les aspirations du peuple palestinien ne se sont toujours pas concrétisées, a déclaré Mme BYRGANYM AITIMOVA (Kazakhstan), au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Elle a par conséquent appelé le Conseil de sécurité à apporter une réponse constructive et positive à la demande palestinienne actuellement à l'examen. Une telle décision constituera une fondation sûre pour préserver la paix et assurer la sécurité et la justice, et permettra de parvenir à un règlement juste, durable et global du conflit au Moyen-Orient, sur la base de la vision de deux États, a-t-elle assuré. Estimant que la demande palestinienne ne signifie pas pour les Palestiniens qu'ils renoncent à leur engagement en faveur d'un règlement du conflit par des moyens pacifiques, la représentante a dénoncé la persistance d'actions unilatérales et de politiques illégales de la part d'Israël. L'OCI demeure profondément préoccupée par la situation à Jérusalem-Est, où Israël poursuit ses activités systématiques visant à modifier l'identité arabo-islamique de la ville, ainsi que sa composition démographique. Mme Aitimova a notamment déploré les nouvelles unités de peuplement, la destruction de maisons, le déplacement et l'emprisonnement de Palestiniens, la confiscation de terres et de biens, la construction d'un « mur de l'apartheid » et les travaux sous la mosquée Al-Aqsa. Elle a rappelé que le Conseil de sécurité avait la responsabilité de contraindre Israël à respecter ses obligations en vertu du droit international. La représentante a en outre dénoncé le maintien du blocus illégal de la bande de Gaza, ainsi que l'emprisonnement de 7 000 Palestiniens qui ont entamé une grève de la faim le 27 septembre dernier, demandant là aussi que le Conseil de sécurité assume ses responsabilités.

M. MANSOUR AYYAD SH A ALOTAIBI (Koweït) a indiqué que les peuples et les États de la région avaient placé de grands espoirs dans le Conseil de sécurité afin qu'il examine favorablement la demande d'admission aux Nations Unies de la Palestine, en notant que 130 pays reconnaissent d'ores et déjà un État palestinien. Il a déploré qu'Israël persiste dans son intransigeance et son arrogance en poursuivant sa politique unilatérale de colonisation, et en refusant de retourner à la table des négociations. Le représentant a ensuite exhorté la communauté internationale à apporter la protection nécessaire à la population palestinienne, victime d'un véritable harcèlement de la part des colons israéliens. Il a ensuite appelé de ses vœux la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens, avant de souligner les conséquences économiques catastrophiques pour la population du blocus de Gaza. Le représentant a affirmé que l'occupation par Israël du plateau du Golan constituait un obstacle à l'instauration de la paix dans la région, avant d'exhorter l'État hébreu à cesser ses violations répétées de la souveraineté libanaise. En conclusion, il a de nouveau exhorté le Conseil de sécurité à se montrer à la hauteur de ses responsabilités en approuvant la demande d'admission de la Palestine.

M. MOHAMMAD KHAZAEI (République islamique d'Iran) s'est félicité de ce que le pari de la Palestine pour devenir Membre à part entière des Nations Unies ferait bientôt l'objet d'une décision. S'il s'est réjoui de l'annonce de la libération d'un certain nombre de prisonniers palestiniens, il s'est en revanche déclaré préoccupé par la détérioration des conditions de détention des autres prisonniers palestiniens en Israël. En outre, a-t-il déclaré, des informations font état d'actes de violence et de terrorisme perpétrés par des colons contre des civils palestiniens et leurs propriétés dans les territoires palestiniens occupés, « sous le regard indifférent des forces d'occupation ». La communauté internationale ne peut donc continuer à rester inerte face à de telles exactions, a assuré le représentant. Passant ensuite à la situation en Syrie, le représentant a indiqué que toute ingérence dans les affaires intérieures de ce pays souverain ne serait que de nature à y compromettre la paix et la stabilité, ainsi que dans la région. M. Khazaei a également condamné les violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban par Israël, dont il a rejeté par ailleurs les accusations portées ce matin contre l'Iran. Il a qualifié de « ridicules » les

allégations selon lesquelles son gouvernement aurait tenté de faire assassiner l'Ambassadeur d'Arabie saoudite à Washington, une histoire « fabriquée de toutes pièces », a-t-il dit, pour discréditer son pays. Évoquant enfin le dossier nucléaire, il a estimé que la possession, par Israël, d'un arsenal nucléaire auquel ce régime refuse de renoncer, était l'unique menace nucléaire à la paix et à la sécurité dans la région et au-delà.

M. JAMAL FARES ALROWAIEI (Bahreïn) a déclaré que son pays comptait continuer à jouer pleinement son rôle au sein du Comité arabe de paix qui, a-t-il dit, est l'instance la plus appropriée pour aider les parties à parvenir à un règlement négocié du conflit. Il a demandé le retrait des forces d'occupation israéliennes jusqu'à la ligne établie avant le 4 juin 1967. Sa délégation appuie la demande d'admission de la Palestine en tant qu'État Membre aux Nations Unies, a-t-il dit, en espérant que le Conseil de sécurité se prononcera rapidement sur cette demande.

M. OTHMAN JERANDI(Tunisie) a remercié la communauté internationale pour son soutien à l'organisation d'élections libres en Tunisie. Il a ensuite déploré les efforts d'Israël pour saper le processus de paix, notamment l'adoption de mesures unilatérales comme la poursuite des implantations à Jérusalem-Est. Israël mène une politique du fait accompli pour avancer ses intérêts dans le mépris du droit international, a-t-il affirmé, en se félicitant que de nombreuses délégations aient condamné, au cours de ce débat, la politique de colonisation d'Israël. Le représentant s'est dit favorable à la demande d'admission de la Palestine en tant que Membre de plein droit des Nations Unies. C'est une demande qui repose sur des bases morales, a-t-il ajouté, en se disant convaincu de la capacité de l'État palestinien d'assumer ses fonctions régaliennes. Il a plaidé pour le retrait israélien du plateau du Golan syrien, avant d'appeler une nouvelle fois de ses vœux l'admission de la Palestine au sein des Nations Unies.

M. DAFFA-ALLA ELHAG ALI OSMAN (Soudan) a déclaré qu'il souhaitait se joindre aux déclarations faites aujourd'hui par tant d'intervenants qui ont apporté leur soutien à la demande légitime de la Palestine de devenir État Membre des Nations Unies à part entière. Il a condamné l'occupation continue des territoires palestiniens pour imposer le statu quo et l'expansion par Israël des activités de peuplement en Cisjordanie et dans Jérusalem-Est. Le représentant a invoqué la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité, qui stipule que la communauté internationale devrait déployer tous les efforts possibles en vue de créer un État palestinien dans des frontières reconnues. Saluant par ailleurs l'échange de prisonniers qui avait eu lieu la semaine dernière, la délégation a cependant estimé qu'il restait encore trop de prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes. Parmi ces prisonniers se trouvent des enfants et des femmes, a-t-il assuré. Le Soudan s'est appuyé, avant de conclure, sur les résolutions 1701 (2006) et 497 (1981) du Conseil de sécurité, qui demandent respectivement à Israël de cesser ses violations continues de l'intégrité territoriale du Liban et de se retirer du Golan syrien.

M. MESHAL HAMAD AL-THANI (Qatar), s'exprimant au nom du Groupe des États arabes, a déploré que la question palestinienne soit toujours pendante devant le Conseil de sécurité alors que les paramètres d'une solution négociée visant à l'établissement de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité sont connus depuis longtemps. Il a ensuite critiqué la poursuite des implantations israéliennes dans les territoires palestiniens qui empêche la reprise des négociations et trahit la réticence d'Israël de véritablement œuvrer à un processus de paix. « Nous avons aujourd'hui la possibilité de faire un pas décisif pour que soit apportée une solution réaliste à la question palestinienne », a ajouté le représentant, en insistant pour que le Conseil de sécurité se montre à la hauteur de ses responsabilités. Le Groupe des États arabes, a-t-il indiqué, souhaite que la demande d'admission de la Palestine au sein des Nations Unies reçoive une attention positive de tous les membres du Conseil. À ce jour, a-t-il noté, 130 pays reconnaissent déjà l'État palestinien. Faisant fond sur la déclaration du Quatuor du 23 septembre dernier, il a rappelé la position palestinienne selon laquelle une telle demande d'admission n'exclut pas la reprise des négociations. Le succès des négociations dépendra de l'arrêt de la politique de colonisation israélienne, ainsi que de la levée du blocus de Gaza, a-t-il affirmé. Le refus d'Israël de signer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires constitue, a-t-il estimé, un obstacle aux efforts visant à instaurer la paix au Moyen-Orient. Israël doit se retirer du plateau du Golan syrien et s'abstenir de toute violation de la souveraineté du Liban, a-t-il souligné en conclusion.

* * * * *